

TARIFS DE LOCATION

CATEGORIE 1 : TARIF PLEIN

Les utilisateurs ne relevant d'aucune des catégories bénéficiant de réduction, détaillées ci-dessous, paient le TARIF PLEIN.

CATEGORIE 2 : TARIF REDUIT

Bénéficient d'une réduction de CATEGORIE 2, les organismes qui, en fonction de leurs statuts (à joindre lors de la demande de réservation de salle), poursuivent des activités à finalité sociale, culturelle et philanthropique.

Cette catégorie est accordée à condition que la politique tarifaire de la manifestation programmée, soit accessible à tous (maximum 25€ le billet d'entrée) à défaut, la catégorie 1 sera appliquée.

CATEGORIE 3 : TARIF REDUIT

Bénéficient d'une réduction de CATEGORIE 3, les organismes suivants situés sur le territoire de la Province de Namur :

- Les organisations d'éducation permanente et de jeunesse reconnues par la FWB
- Les établissements scolaires, les académies et les conservatoires
- Les compagnies de pratique artistique en amateur (théâtre, danse, chant, cirque, impro, musique, etc.) et de théâtre action
- Les bibliothèques locales
- Les centres culturels
- Les pouvoirs publics subventionnant

Cette catégorie est accordée à condition que la politique tarifaire de la manifestation programmée, soit accessible à tous (maximum 25€ le billet d'entrée) à défaut, la catégorie 2 sera appliquée.

CATEGORIE 4 : GRATUITE

- Les coproductions avec le Service de la Culture de la Province de Namur (projet en partenariat)
- Les différents services de la Province de Namur
- Pour certains grands événements namurois, sur base conventionnelle via un dossier spécifique

Les organismes qui bénéficient d'une réduction (catégories 2, 3, 4) s'engagent à **mentionner le soutien de la Province de Namur** sur **TOUS** les supports promotionnels.

 Actuelle : avenue Reine Astrid 22A, 5000 Namur
 : technique@ledelta.be
 : location@ledelta.be
 : Technique : 081/77.65.37 ou 0476/94.61.90
 : Location : 081/77.51.23
 : www.ledelta.be